

ANNEXE 04. ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE A L'INTERNAT

A04.1 Horaires indicatifs

- 7 h 20	Petit déjeuner
- 17 h 25	Goûter
- 18 h	Appel en chambre
- 19 h 00	Repas du soir
- 19 h 30 à 20 h45	Études
- 22 h 00	Extinction des lumières

A04.2 Sorties

Dans la journée, pendant les horaires de cours, les internes sont soumis au même régime que les externes et demi-pensionnaires

Le mercredi après-midi, les internes peuvent sortir du lycée mais doivent être de retour à 18 h ou le jeudi matin avec une autorisation écrite de leur responsable légal.

Pour tout retour exceptionnel en famille, une autorisation écrite du responsable sera exigée.

A04.3 Circulation à l'internat

Les élèves ne sont pas autorisés à accéder aux chambres entre 7h30 et 17h45 sauf le mercredi après-midi, ni circuler d'un étage à l'autre après le repas du soir.

Il est interdit d'y introduire toute personne étrangère.

A04.4 Sécurité

Rappel : Il est interdit de fumer à l'internat.

Il est interdit d'utiliser des appareils chauffants.

Sont permis les appareils suivants et sous réserve de présenter une mise à la terre et isolation conformes aux normes NF : rasoir électrique, séchoir à cheveux, radio réveil dans les chambres.

En début d'année scolaire, ces appareils devront être contrôlés par l'électricien de l'établissement avant mise en service.

A04.5 Cadre de vie

Le nettoyage des chambres est systématiquement assuré par le personnel de l'établissement.

L'ordre et l'entretien courant restent de la responsabilité des occupants, sous réserve du respect des agents d'entretien (chambre rangée a minima pour permettre le nettoyage, ...)

Tout dégât sera à la charge des utilisateurs.

A04.6 Garage intérieur

Pour des raisons de sécurité et de manque de place, le stationnement des véhicules des élèves internes, n'est pas autorisé dans l'enceinte de l'établissement.

A04.7 Salle d'activité calme

Des salles d'activité calme, jouxtant les chambres, équipées d'un téléviseur et d'un lecteur DVD sont placées sous la responsabilité des surveillants. Une soirée télé est proposée le mercredi soir. Cette salle est aussi équipée de prises pour les connexions Internet.

A04.8 Fin de semaine

L'établissement est fermé du vendredi 18 h 00 au lundi 7 h 30.